



2024/179

Tél : 05 61 89 08 41

**Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2024 au grade d'Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles**

Monsieur le Maire de LABARTHE-INARD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

**Arrête**

**Article 1**

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
CLAVERIE Dominique	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	.... / .... / ....

**Article 2**

	Femmes	Hommes	Total
<b>Agents promouvables</b> (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	1	0	0
<b>Agents susceptibles d'être promus</b> (ensemble des agents inscrits sur le tableau)	1	0	0

**Article 3**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à LABARTHE-INARD, le 10 janvier 2024

Le Maire,  
Jacques ALBENQUE

Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>



2024/178

Tél : 05 61 89 08 41

**Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2024 au grade d'Adjoint administratif principal 2ème classe**

Monsieur le Maire de LABARTHE-INARD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

**Arrête**

**Article 1**

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
CADARIO Carole	Adjoint administratif	.... / .... / ....

**Article 2**

	Femmes	Hommes	Total
<b>Agents promouvables</b> (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	1	0	0
<b>Agents susceptibles d'être promus</b> (ensemble des agents inscrits sur le tableau)	1	0	0

**Article 3**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LABARTHE-INARD, le 10 janvier 2024

Le Maire,

Jacques ALBENQUE



Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Mairie de Labarthe-Inard – 14 Rue des Pyrénées – 31800 LABARTHE-INARD –

Email : [mairie@labarthe-inard.fr](mailto:mairie@labarthe-inard.fr)